

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2011

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick –RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse (Adjoints)
BUCHAUT Romain – ROUANET Christian – BELOTTI Michel - BENLAKHLEF Omar – CHARRASSE
Véronique – GOMEZ Jacqueline – VANPARYS Odette – SALIGNAC Elisabeth

Mme PIZOT Katya donne pouvoir à M. CURINIER Erick
Mme LE PENVEN Françoise donne pouvoir à Mme POLASTRO Maryse

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente :
APPROUVE à l'unanimité.

BUDGETS COMMUNAUX

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2010

Après s'être fait présenter tous les documents budgétaires relatifs à l'exercice 2010 (Budget Primitif ; Décisions Modificatives ; Compte Administratif), le Conseil **DECLARE** que les Comptes de Gestions :

- Budget Principal
- Service Eau et Assainissement
- C.C.A.S.
- Caisse des Ecoles
- Zone Artisanale

dressés pour l'exercice 2010, par le Trésorier, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve. **APPROUVE** à l'unanimité des membres Présents ou Représentés.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Sous la présidence de M. CURINIER Erick, Monsieur le Maire s'étant retiré, les Comptes Administratifs sont présentés à l'Assemblée :

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil **DECIDE de voter** les Comptes Administratifs 2010 à savoir :

- Budget Principal
- Service Eau et Assainissement
- C.C.A.S.
- Caisse des Ecoles
- Zone Artisanale

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2010

1. Budget Principal

Après avoir entendu le **Compte Administratif de l'exercice 2010**, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, constatant que le Compte Administratif fait apparaître **un excédent de fonctionnement de 979 847.59 €**.

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat de fonctionnement comme suit :
 - Affectation en Investissement (R1068) : 569 588.75 €
(couverture du besoin de financement)
 - Report en Section de Fonctionnement (R002) : 410 258.84 €
- Soit un total de : 979 847.59 €

2. Service Eau et Assainissement

Après avoir entendu le **Compte Administratif de l'exercice 2010**, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation, constatant que le Compte Administratif fait apparaître **un excédent d'exploitation de 68 924.98€**.

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat d'exploitation comme suit :
 - Affectation en Investissement (R1068) : 11 673.93 €
(couverture du besoin de financement)
 - Report en Section d'exploitation (R002) : 57 251.05 €
 Soit un total de : 68 924.98 €

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2011

1. Budget Principal :

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement** pour un montant :
 - Recettes de Fonctionnement : 2 602 027.84 €
 - Dépenses de Fonctionnement : 2 602 027.84 €

Ainsi que chacun des chapitres de la **Section Investissement** :

- Recettes d'Investissement : 2 429 453.54 €
- Dépenses d'Investissement : 2 429 453.54 €

Pour information : l'autofinancement prévisionnel dégagé par la Section de Fonctionnement est de : 543 824.84 €

Soit un budget en équilibre pour la **Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement pour un total du budget de : 5 031 481.38 €**

- **DECIDE de voter** la répartition du montant des subventions aux Associations, le montant de l'enveloppe budgétaire des traitements et salaires, et les indemnités de fonction au Maires et aux Adjoints.

Le produit fiscal attendu pour l'équilibre du budget 2011 est de : 207 769.00 €

- **DECIDE de ne pas modifier les taux des 3 taxes d'imposition** (inchangés depuis 1992) à savoir :
 - ⇒ Taxe d'Habitation : 4.55 %
 - ⇒ Taxe Foncière (bâti) : 10.65 %
 - ⇒ Taxe Foncière (non bâti) : 18.98 %

2. Service Eau et Assainissement

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section d'Exploitation** pour un montant :
 - Recettes d'Exploitation : 179 379.38 €
 - Dépenses d'Exploitation : 179 379.38 €

Ainsi que chacun des chapitres de la **Section Investissement** :

- Recettes d'Investissement : 555 693.17 €
- Dépenses d'Investissement : 555 693.17 €

Pour information : le virement de la Section d'Exploitation au profit de la Section d'Investissement est de : 41 526.05 €

Soit un budget en équilibre pour la **Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement pour un total du budget de : 735 072.55 €**

3. Centre Communal d'Action Sociale

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, la Commission Administrative :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement, comme suit** :
 - Section de Fonctionnement** :
 - Recettes : 36 700.00 €
 - Dépenses : 36 700.00 €

4. Caisse des Ecoles

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, la Commission Administrative :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement, comme suit** :
 - Section de Fonctionnement** :
 - Recettes : 24 000.00 €
 - Dépenses : 24 000.00 €

5. Zone Artisanale

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement, comme suit** :
 - Recettes : 1 319 744.00 €
 - Dépenses : 1 319 744.00 €

DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL 13

Dispositif « Travaux de Proximité »

Monsieur Le Maire présente à l'Assemblée les dossiers de travaux, à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ACCEPTTE** les travaux d'aménagements concernant :
 - Réaménagement du Sanitaire n°2 au Parc Résidentiel de Loisirs
 - Installation de Stores Extérieurs pour protection solaire à l'Ecole
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Général dans le dispositif des « Travaux de Proximité » pour la réalisation de ces travaux (Travaux susceptibles d'être subventionnés à 80% du montant H.T)

Dispositif « Intégration dans l'Environnement des Réseaux de Télécommunications »

- **ACCEPTTE** les Travaux d'Enfouissement des lignes aériennes téléphoniques sises dans la Grand Rue (Eglise à la Poste)
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Général dans le dispositif « Intégration des Réseaux Téléphoniques » pour la réalisation de ces travaux (Travaux susceptibles d'être subventionnés à 30% du montant H.T)

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA CPA « Pour la Construction d'un Bâtiments des Services Techniques »

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **SOLLICITE** l'aide financière de la CPA pour l'attribution d'un fonds de concours globalisé en investissement pour les travaux de construction d'un Bâtiment des Services Techniques.

FRAIS DE DEPLACEMENTS POUR MISSION – PERSONNEL COMMUNAL

Après avoir pris connaissance des documents concernant les frais de déplacements des agents territoriaux pour certaines missions (formation, concours, examens, stage), à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE** de fixer les modalités et conditions de prise en charge des frais de déplacements temporaires des agents territoriaux (repas, hébergement, transport).
- **DIT Que** les crédits sont prévus au BP 2011 article 6256 « Missions »

QUESTIONS DIVERSES

Demande emplacement pour sandwicherie mobile à la Zone Rourabeau

Suite à la demande de M. MAURIN Christophe, le Conseil **EMET** un accord de principe favorable à l'emplacement temporaire d'une sandwicherie mobile à l'entrée droite de la Zone Rourabeau.

Marché à Procédure Adaptée – Construction d'un Bâtiment des Services Techniques (entre le Lotissement La Cascade et le Lotissement Le Clos du Pigeonnier)

Suite à l'appel d'offre lancé et aux rapports d'analyses des offres rendu par le Maître d'œuvre, M. le Maire **REND compte au Conseil des entreprises retenues pour ce marché** (offres jugées économiquement les plus avantageuses pour la Commune). Les travaux débuteront le 16 Mai 2011.

Pour Info, le logement communal sis groupe scolaire (RDC) va être affecté à notre Police Municipale

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

